

Et si le gouvernement wallon reportait le retour à l'équilibre ?

■ L'ajustement budgétaire doit commencer au début du mois de mars.

Début mars, les membres du gouvernement wallon se réuniront pour effectuer un contrôle budgétaire, indispensable s'ils souhaitent respecter la trajectoire fixée en début de législature.

Si de nombreux chiffres ont circulé depuis quelques mois sur l'effort que devront fournir les ministres wallons, il est pour l'heure toujours difficile de connaître le montant exact. Christophe Lacroix, ministre wallon du Budget, expliquait au Parlement wallon en début de semaine que *"Les paramètres économiques officiels sont maintenant connus. L'inflation est effectivement revue à 0 % (au lieu de 1.3 % au budget initial), la croissance est estimée à 1 %, contre 1,5 % au moment de la confection du budget. Les estimations des impacts, tant en recettes qu'en dépenses, sont actuellement en cours"*. Une réunion du Comité de monitoring s'est tenue lundi sur le sujet.

Si, en 2015, un effort de 650 millions était déjà prévu, on peut penser qu'il sera sans doute plus important de 100 à 250 millions €. Un effort budgétaire qui sera également poursuivi jusqu'en 2018, année prévue pour le retour à l'équilibre. En tout, le gouvernement prévoyait de trouver 1,1 milliard €. Le même gouvernement wallon ayant décidé en début de législature qu'aucune taxe nouvelle ne serait mise en place pour sauvegarder le pouvoir d'achat des Wallonnes et des

Wallons, on peut légitimement se demander où ils vont trouver les millions d'euros supplémentaires.

La fiscalité wallonne n'est pas en forme

Les OIP (organismes d'intérêt publics) ayant déjà été obligé de revoir leurs budgets à la baisse, on n'y touchera manifestement plus. Le non-remplacement d'un certain nombre de fonctionnaires ayant également été planifié, on voit mal le gouvernement alourdir encore l'effort. L'analyse concerne aussi les subsides structurels et non structurels qui ont aussi été rabetés. Quant à la fiscalité wallonne elle n'est pas en très grande forme et les recettes annoncées avec la mise sur pied de la brigade fiscale début 2014 ne sont pas (encore) à la hauteur des espérances.

On avait cru, la semaine dernière qu'une bonne nouvelle était venue mettre un peu de soleil dans les finances wallonnes. En effet, on apprenait que l'ICN (institut des comptes nationaux) renonçait à intégrer dans le périmètre comptable de la Région wallonne la Société de financement complémentaire des infrastructures (Sofico). Gain de l'opération ? 143 millions €. Mais le ministre Lacroix ne se réjouit pas forcément de la nouvelle, car l'ICN n'aurait pas renoncé. Elle a juste abandonné une action devant le Conseil d'Etat. Par prudence, le ministre du Budget devrait donc ne pas tenir compte de cette décision. Il reste peut-être une solution. A savoir un report de l'effort budgétaire qui impliquerait un retour à l'équilibre après 2018.

S.Ta.

"La croissance est estimée à 1 %, contre 1,5 % au moment de la confection du budget."

CHRISTOPHE LACROIX
Ministre wallon (PS) du Budget.

650

MILLIONS D'EUROS
C'est l'effort qui doit déjà être réalisé en 2015. Il pourrait être plus important.